

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	1 ^{er} novembre 2024
Numéro	24.414	Heure	10h03

Auteur-e(-s) : Barbara Blanc

Titre : Reprise des cigarettes électroniques et puffs : ne plus se faire enfumer !

Contenu :

L'incendie causé par une batterie de cigarette électronique ou de puff à Vadec le 16 octobre questionne. Dans son avis sur la motion [23.3109](#), le Conseil fédéral précise pourtant que les cigarettes électroniques « *doivent ainsi être restituées par les consommateurs et être reprises gratuitement par les fabricants* ». Le Conseil d'État entend-il communiquer plus fortement sur cette obligation tant auprès des consommateurs que des vendeurs et des fabricants ? Quelle est sa pratique actuelle ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Barbara Blanc

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Patrick Erard	Diane Skartsounis	Nicolas de Pury
Brigitte Neuhaus	François Perret	Jean-Marie Rotzer
Cloé Dutoit	Christine Ammann Tschopp	Adriana Ioset
Stéphanie Skartsounis	Monique Erard	Armin Kapetanovic
Richard Gigon	Catherine Loetscher	Aurélie Gressot
Marc Fatton	Jasmine Herrera	Daniel Sigg